



République du Sénégal
Un Peuple- Un But- Une Foi



Ministère de la Santé et
de l'Action Sociale



AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

**La Couverture Maladie Universelle au Sénégal:
Etat de mise en oeuvre, leçons et perspectives
dans une phase de mise à l'échelle nationale**

Rabat - Maroc 26 - 29 Septembre 2016
Par Cheikh S.A. MBENGUE, DG de l'Agence de la CMU

Présentation du Sénégal

- Population: 14000000 hts
- Superficie: 196722 km²
- Nombre de régions: 14
- Nombre de départements: 45
- Organisation sanitaire:
 - Districts, Centres et poste de santé,
 - Région médicale,
 - Hôpitaux de niveaux 1, 2 et 3

14/10/16

Contexte et justification

- Systèmes d'assurance maladie obligatoire basés sur l'emploi depuis les années 60-70s (IPM, Imputations budgétaires) avec une couverture de 11% de la population en 2012
- Absence de mécanismes de couverture pour les populations des secteurs informel et rural
- Faiblesse du taux de couverture de la population (<20%)
- Vulnérabilité liée aux systèmes de financement de la santé:
 - *Paiements directs des ménages: 41% des dépenses de santé en 2008*
 - *Faible accès financier aux soins*
 - *Risques d'appauvrissement liés aux dépenses de santé*

Régimes de couverture au Sénégal

R1

- Régime non contributif pour les agents de l'Etat (imputations budgétaires)
- Régime obligatoire pour les employés du secteur privé (IPM)

R2

- Régime volontaire à travers les mutuelles de santé
- Régime volontaire à travers les assurances privées

R3

- Régime d'assistance médicale à travers les initiatives de gratuité destinées aux indigents et aux personnes vulnérables


 AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

Engagement politique au plus haut niveau




«Au-delà d'un nouveau volontarisme dans le renforcement de l'équipement sanitaire, je compte lancer, en concertation avec les acteurs concernés, un programme de couverture maladie universelle et une sérieuse réflexion sur la gouvernance sanitaire ».
(extrait du discours à la nation du 03 avril 2012)

Son Excellence Monsieur Macky SALL
 PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

14/10/16

Engagement politique au plus haut niveau

- Inscription de la CMU parmi les programmes prioritaires de l'Etat
- Large communication du Président de la République sur la Couverture Maladie Universelle
- Effort financier important de l'Etat
- Mobilisation des autorités administratives
- Mobilisation des PTF dans le financement et l'assistance technique
- Création d'une Agence de la CMU


 AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

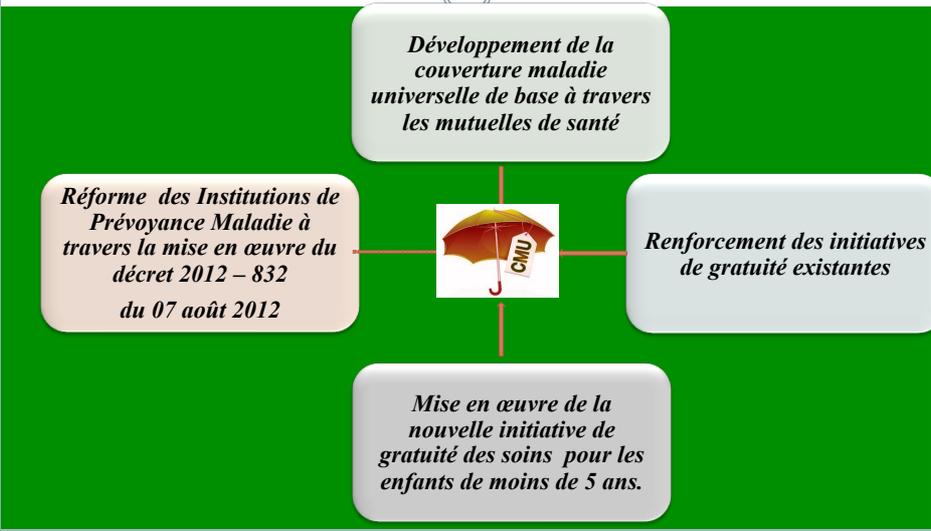
Objectif du Programme de la CMU

Etendre la couverture maladie de base à 75% de la population en décembre 2017.

14/10/16


 AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

Axes stratégiques de la CMU



Développement de la couverture maladie universelle de base à travers les mutuelles de santé

Réforme des Institutions de Prévoyance Maladie à travers la mise en œuvre du décret 2012 – 832 du 07 août 2012

Renforcement des initiatives de gratuité existantes

Mise en œuvre de la nouvelle initiative de gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans.

14/10/16

INITIATIVES DE GRATUITE

- Gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans (services offerts dans les postes et centres de santé, consultation en référence et en urgence dans les hôpitaux)
- Gratuité des soins pour les personnes de 60 ans et plus
- Gratuité de la césarienne
- Gratuité de la dialyse

14/10/16

**Axe prioritaire :
Promotion et développement des
mutuelles de santé**

Approche et innovations majeures dans la promotion des mutuelles de santé

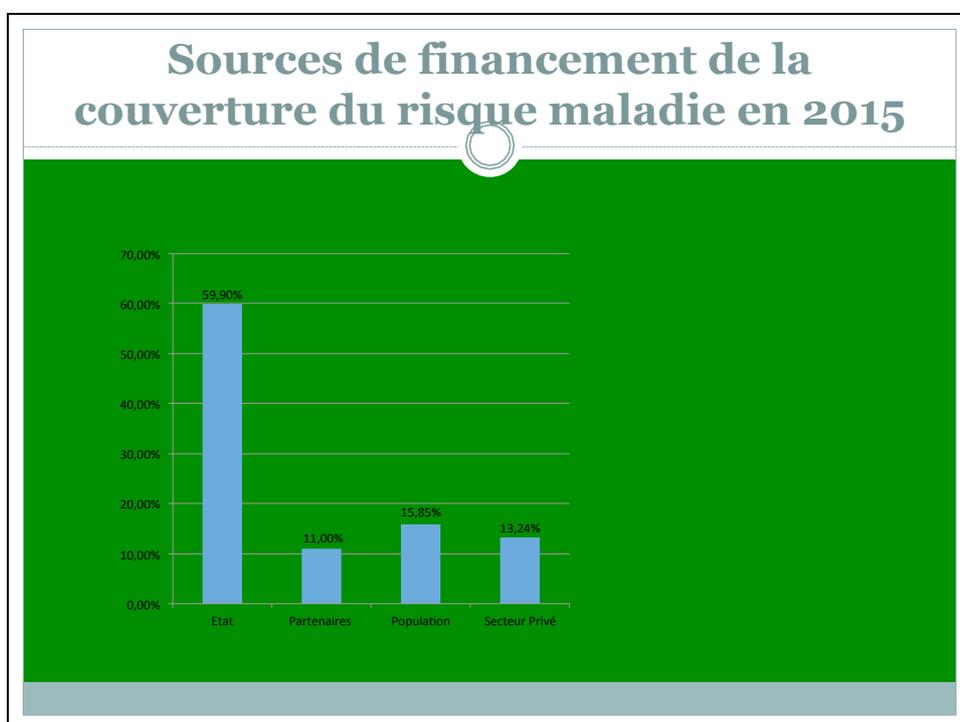
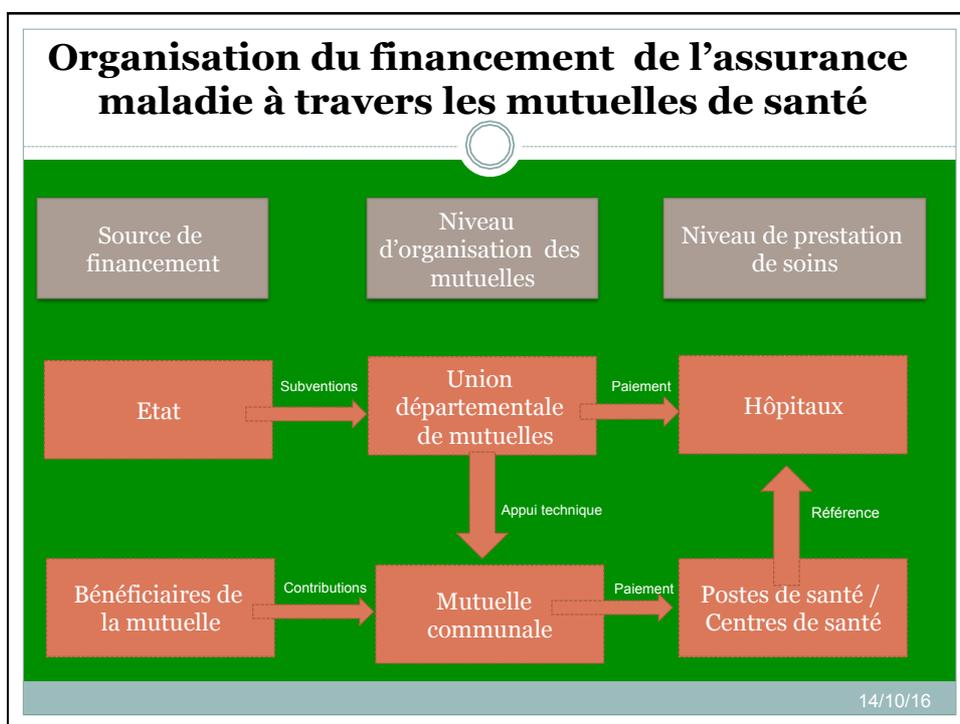
- ❑ **Approche:** « *Une commune, une mutuelle de santé au moins* ».
- ❑ **Innovations majeures:**
 - ❖ Cotisation de 7000 F par personne et par an, subventionnée à hauteur de 50% pour les personnes qui ont la capacité de cotiser, soit une contribution de 3500 F par personne et par an.
 - ❖ Prise en charge gratuite des personnes indigentes par la subvention de la cotisation et du ticket modérateur, à hauteur de 100%.

14/10/16

Approche et innovations majeures dans la promotion des mutuelles de santé

- Paquet de bénéfices garanti:
 - Paquet de base au niveau poste et centre de santé pris en charge à 80% par les mutuelles
 - Paquet complémentaire au niveau des hôpitaux pris en charge à 80% par les unions départementales
 - Médicaments de spécialités (pharmacies privées) pris en charge à 50%

14/10/16

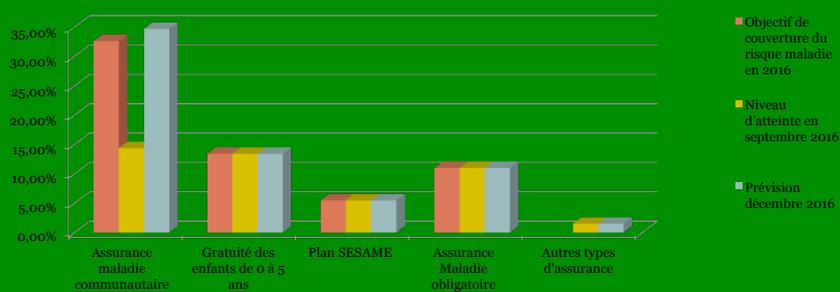


La CMU au Sénégal. Où en sommes-nous?

Quelques résultats

Régimes	Objectif de couverture du risque maladie en 2016	Niveau d'atteinte en Aout 2016	Prévision décembre 2016
Assurance maladie communautaire	32,60%	14,34%	34,69%
Gratuité des enfants de 0 à 5 ans	13,40%	13,40%	13,40%
Plan SESAME	5,50%	5,50%	5,50%
Assurance Maladie obligatoire (Fonctionnaires et secteur privé formel)	11,00%	11,00%	11,00%
Autres types d'assurance		1,50%	1,50%
Couverture Totale	62,50%	45,74%	66,09%

Quelques résultats



14/10/16

Facteurs de succès

- Bonne articulation entre les niveaux technique et politique,
- Alignement des PTF sur la politique de l'Etat;
- Fort appui financier de l'Etat;
- Forte mobilisation des autorités (administratives, sanitaires, locales et des services techniques déconcentrés;
- Enrôlement dans les mutuelles de santé des 15% de Sénégalais les plus pauvres, sur financement de l'Etat

Contraintes et difficultés

Au niveau des initiatives d'assistance

- Mécanismes de ciblage non encore effectifs
- Faiblelles dans le contrôle médical des prestations
- Lourdeurs administratives dans le remboursement des factures
- Le défi de la mobilisation des ressources

Au niveau de l'assurance maladie

- Faible capacité contributive des ménages,
- Faible niveau de professionnalisation
- Faible appui des collectivités locales



AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

Défis majeurs

20

- ❑ Disponibilité d'une offre de soins de qualité ;
- ❑ Pérennisation du financement de la CMU ;
- ❑ Identification et ciblage des bénéficiaires ;
- ❑ Mise en place d'un système d'informatisé de gestion du programme de CMU;
- ❑ Mise en place d'un système d'identification biométrique.

14/10/16

 AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

Perspectives

21

- ❖ Mise en œuvre du régime d'Assurance Maladie pour les Unités Professionnelles du secteur informel;
- ❖ Adoption d'une loi sur la CMU
- ❖ Mise en œuvre de la CMU pour les Elèves;
- ❖ Poursuite de l'enrôlement des indigents dans les mutuelles de santé ;
- ❖ Relance de l'initiative de gratuité pour les personnes de 60 ans et plus;
- ❖ Extension du paquet de la gratuité des soins pour les moins de 5 ans;
- ❖ Renforcement de la mobilisation des élus locaux

14/10/16

 AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION



14/10/16